

TIC & VERT : Programme 2010-2012



TIC & VERT : Programme cofinancé par le FSE.

Accompagner et améliorer la mobilisation des outils numériques pour favoriser l'information des apprenants, les pratiques pédagogiques et les apprentissages professionnels dans le but de renforcer l'orientation et l'insertion professionnelle dans les emplois verts.

➔ Le programme national FSE « compétitivité régionale et emploi »

Le programme opérationnel national « compétitivité régionale et emploi » du FSE pour 2007-2013 soutient les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. Quatre axes d'intervention thématiques ont été retenus pour favoriser les initiatives visant à anticiper et gérer les mutations économiques, combattre le chômage, favoriser l'insertion sociale, lutter contre les discriminations dans le monde du travail, promouvoir le capital humain, les innovations et l'égalité des chances pour tous.

➔ Le programme FSE Eduter : TIC & VERT

Le développement de l'école numérique mais aussi le renforcement des questions d'orientations, d'information et d'insertion professionnelle sont aujourd'hui des problématiques clefs de l'évolution des systèmes éducatifs. Parallèlement à ces évolutions, les enjeux autour des emplois verts sont fortement mis en avant dans le cadre des politiques de l'emploi.



Le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, certificateur de diplômes qui prépare à ces métiers verts, est donc fortement questionné sur l'évolution des compétences et l'orientation des publics vers ce type de métiers mobilisant de nouvelles compétences.

Les métiers verts sont très liés à l'enseignement agricole : des besoins autour de l'information et de l'orientation, la rénovation de la voie professionnelle et le passage du Bac pro en trois ans entraînent des demandes croissantes en outils et méthodes pour individualiser, permettre le développement de temps d'autoformation plus ou moins tutorés et favoriser les pratiques professionnalisantes.

➔ Obligations de publicité du FSE

Nous attirons l'attention de chacun sur l'obligation contractuelle de respecter les règles de publicité du FSE. Cette obligation trouve sa source dans les dispositions réglementaires et s'impose quelque soit le montant FSE attribué au projet.

Plus d'informations sur les obligations et règles du FSE : www.fse.gov.fr/communication/communiquer-sur-votre-projet-fse/les-obligations-de-publicite/article/les-obligations-de-publicite

➔ Références bibliographiques

- ➔ *La croissance verte : quels impacts sur l'emploi et les métiers ?* La note de veille, centre d'analyse stratégique, n°164, janvier 2010.
- ➔ *Les métiers « agriculture et biodiversité » exercés par les agents du MAAP* - Rapport MAAP/OMM, juin 2009
- Rénovation de la voie professionnelle et passage du Bac pro en 3 ans* : décrets modifiant le code de l'éducation n°2009-145, 146, 147, 148).
- ➔ *Plan de mobilisation nationale sur les métiers liés à la croissance verte* - Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer - Décembre 2009.
- ➔ *Réforme du lycée* - BO spécial du 4 février 2010 (www.education.gouv.fr/pid23791/special-n-1-du-4-fevrier-2010.html – www.education.gouv.fr/cid50137/mene0901112c.html)
- ➔ *Expérimentation d'un livret de compétences* en application de l'article 11 de la loi n°2009-1437 du 14 novembre 2009 - BO n°1 du 7 janvier 2010
- ➔ *Eduscol* (<http://eduscol.education.fr/pid23131/orientation.html>)



TIC & VERT

➔ TIC & VERT : quatre actions orientées « Emplois verts »

ACTION 1

Des emplois verts dans le secteur rural et agricole : pour qui ? Pourquoi ?



Il s'agit à travers cette action de préciser le contour des emplois dits « verts » concernés par l'enseignement agricole (EA), les compétences sous-jacentes et de mieux comprendre le lien entre la nature des activités, les compétences exercées et la motivation des publics à s'orienter vers ce type d'emploi.

➔ Une étude descriptive des caractéristiques/état des lieux et des compétences significatives des métiers verts dans le champ des compétences de l'agriculture comme Ministère certificateur (étude bibliographique, analyse de données quantitatives, réalisation d'entretiens avec des professionnels, détection de situations significatives des compétences).

➔ Un séminaire interne pour sensibiliser, professionnaliser et croiser les travaux de chacun sur les questions « orientation et emplois verts » : participation à des colloques, organisation d'un séminaire interne sur le sujet (une journée par trimestre).

➔ Une étude et visite d'étude pour avoir une approche comparative du traitement de l'orientation dans d'autres pays (travail avec le Cedefop : centre européen pour le développement de la formation professionnelle), participation à une visite d'étude ciblée dans deux autres pays européens qui ont une approche particulièrement originale de la question de l'orientation et des métiers verts.

ACTION 2

Outiller, professionnaliser les équipes éducatives des EPL Cette action consiste à outiller les équipes pédagogiques et les établissements afin de les aider à développer l'orientation dans les métiers verts.

➔ Mise à disposition d'outils, de ressources, de dispositifs et de services

– Mise en place d'un service d'orientation, d'accompagnement au projet personnalisé pour les publics à distance à titre expérimental : mise en place d'une cellule composée de deux personnes chargées de répondre de manière personnalisée (professionnalisation, élaboration d'outils, diffusion d'information pour faire connaître l'offre de service).

– Mise en place d'un engagement relatif à l'orientation dans le guide des bonnes pratiques et label qualité propre aux établissements du MAAP.

➔ Professionnalisation des équipes

– Créer des parcours de professionnalisation à distance pour les équipes éducatives sur la thématique de l'orientation, de l'accompagnement au projet personnalisé (création de 4 parcours types particuliers).

– Mise en place de journées thématiques et de kit ressources retransmises en visioconférence sur la découverte des métiers verts et sur les questions d'orientation, à destination des animateurs de CdR, des chargés d'ingénierie.

ACTION 3

Informier pour mieux faire connaître les « métiers verts » de l'enseignement agricole.

Cette action a pour objectif de faire connaître les métiers verts de l'enseignement agricole aux publics potentiels (candidats et acteurs de la communauté éducative) et d'aider les élèves à s'orienter dans des métiers verts.

➔ Action réseau lycéen : blog et animation d'un réseau d'élèves via l'utilisation des nouvelles technologies pour les sensibiliser au développement durable et aux débouchés verts de l'EA.

➔ Développement de ressources pédagogiques valorisant la connaissance des métiers verts : production de DVD dans la collection *Je suis...* et réalisation de deux nouveaux DVD par an sur des métiers emblématiques des emplois dits « verts ».

➔ Étude d'opportunité (2010) et mise en œuvre du développement selon les conclusions de l'étude (2011/2012) pour mobiliser les technologies du web afin de renforcer la dimension orientation sur le site chlorofil.fr.



➔ Développement d'une brique applicative « orientation vers les métiers verts » dans les supports numériques en ligne parmi lesquels ont trouvé les sites clefs en main des établissements, OUNEA (l'ENT de l'Enseignement Agricole) ou les ENT régionaux).

➔ Développement d'un livret de compétences : développement informatique d'une interface web permettant l'autosaisie et la consultation multiple des compétences, etc... au fur et à mesure de leur acquisition

ACTION 4

Capitaliser et diffuser des travaux réalisés

➔ Organisation d'un séminaire régulier interne sur les questions orientation et métier verts à partir des conclusions des études réalisées en début de programme et des actions réalisées (réunions des équipes pour les professionnaliser sur cette question avec des intervenants, au rythme d'une journée par mois environ (une journée thématique (séminaire) tous les trois mois pendant 2 ans.

➔ Organiser un forum de l'orientation dans les métiers verts de l'EA, ouvert à tous les partenaires externes (2012).

Regroupement des acteurs concernés (réunion d'environ 20 personnes) sur 3 jours (échanges et outils partagés).

➔ Produire des ressources capitalisant les acquis de cette opération (production d'un article et rédaction des actes du forum).

